

Société Coopérative d'Intérêt Collectif Nouveau Monastère

SA à capital variable
54, place de l'Église-Temple, Le Village, 26150 SAINTE-CROIX
530 053 495 RCS de Romans

RAPPORT DE GESTION du CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2023 Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 avril 2024

Mesdames, Messieurs,

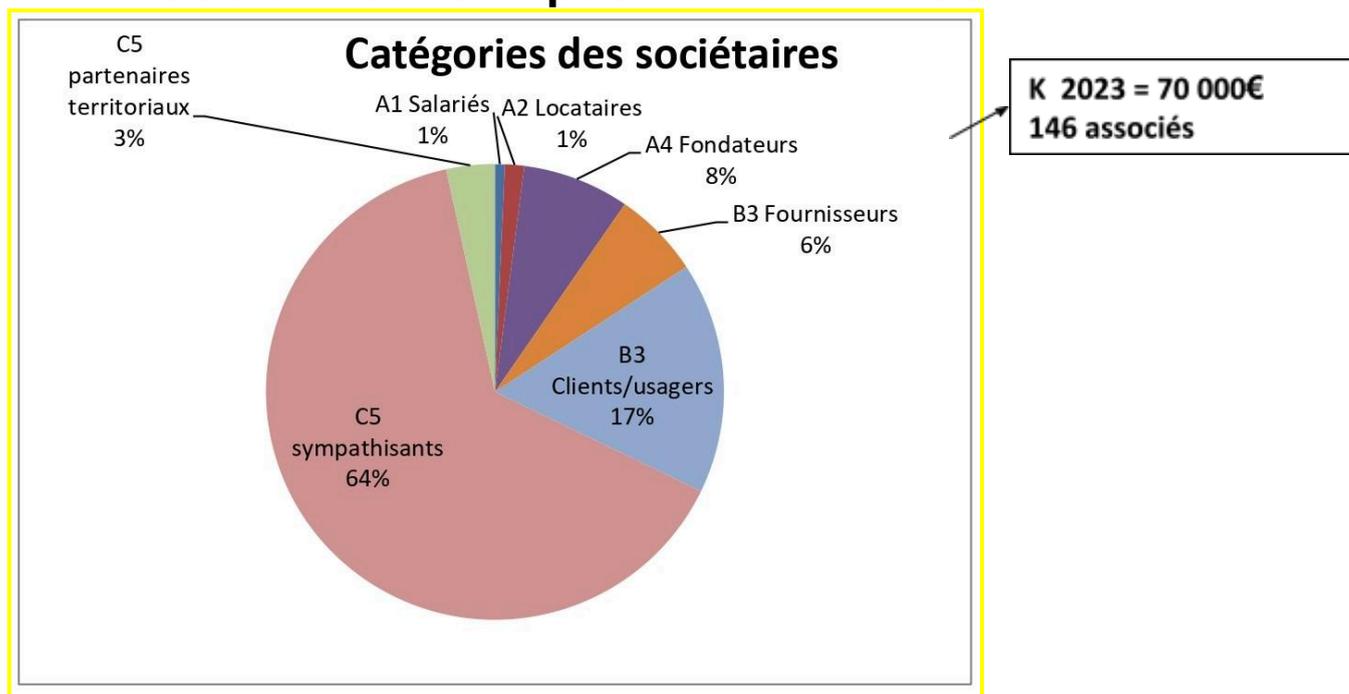
Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'à l'article 24.2.2 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Nous vous précisons que le cabinet **GRAVIR CONSEIL** a été missionné pour réaliser les états comptables de l'année écoulée.

M. Sachet, commissaire aux comptes du cabinet F.D.A. Consultants, vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports.

Pour votre information, il a été tenu à votre disposition tous les documents prescrits par la loi, à savoir : le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le texte des résolutions soumises à votre approbation, les rapports du Commissaire aux comptes.

1. Sociétariat : composition et évolution



Nous avons accueilli 6 nouveaux associés en 2023.

Deux demandes de nouveaux sociétaires en 2024 et 1 demande d'entrée au CA et une demande de sortie du CA en 2024.

Entrées 2023 et 2024	Catégorie
Amboise-Rendu Catherine	C5.Sympathisants
Catherineau Sophie Claire	C5.Sympathisants
Rubin Madline	C5.Sympathisants
CRIEL Héléna	C5.Sympathisants
CRIEL Sebastiaan	C5.Sympathisants
CRIEL Reinier	C5.Sympathisants
VANBRANTEGHEM Anny	C5.Sympathisants
Levin Yves	C5.Sympathisants

- Rubin Madline 1 part de 100 € le 2 février 2024
- Amboise-remdu Catherine 5 parts de 100 € le 4 avril 2023
- Catherineau Sophie Claire 1 part de 100 € le 28 avril 2023
- CRIEL Héléna 1 part de 100€ le 12 juin 2023
- CRIEL Sebastiaan 1 part de 100€ le 12 juin 2023
- CRIEL Reinier 1 part de 100€ le 12 juin 2023
- VANBRANTEGHEM Anny 1 part de 100€ le 16 juin 2023
- LEVIN Yves 1 part de 100 € le 26 mars 2024

Demandes de sortie 2023	Catégorie
Isabelle Perrachon (décès)	C5.Sympathisants



Nous avons une forte pensée pour Isabelle qui était proche du projet et qui a souvent bercé l'ancien monastère de ses chants et percussions...

Nous tenons à votre disposition la liste complète sur demande.

A tout moment vous pouvez **souscrire de nouvelles parts au capital** à l'aide du bulletin de souscription joint téléchargeable sur la rubrique SCIC de notre site www.le-monastere.org.

Titres participatifs : Fin 2023, 21 porteurs avaient souscrit pour 11 600 euros de titres participatifs.

2. Rapport d'activité 2023

2.1 EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Le Monastère a de nouveau accueilli une grande diversité de groupes, tant par leurs thématiques (pratiques artistiques (musique, danse, ...), pratiques sportives et spirituelles (parapente, randonnée, Yoga, Taï Chi Chuan, ...), études de la flore (herboristerie, botanique, biodiversité ...), réflexions autour de l'alimentation, la protection de l'environnement, ...), que par la nature de leur organisme (universitaires, étudiants internationaux, collectifs militants, associations, entreprises, fédérations ...). Une diversité qui nourrit la curiosité et donne lieu à d'intéressants et beaux moments de partage et d'échanges entre tous les acteurs.trices de ce lieu (groupes, équipe salariée, bénévoles, visiteurs, ...).

Une énergie propre au Monastère, qui mène à la rencontre de l'autre. Une richesse humaine dont on ne se lassera jamais.

Nos hôtes nous ont fait de nombreux retours positifs, notamment sur la qualité du service et de l'accueil, ainsi que sur la créativité et la qualité de la cuisine. La proximité avec l'équipe et sa disponibilité, que ce soit pour répondre à des besoins ou simplement échanger, sont très appréciées. Un savant mélange entre professionnalisme et simplicité qui permet de proposer un accueil de qualité.

Petit focus sur l'éthique alimentaire du Monastère

Une approche réfléchie dans un souci de démarche qualité tout autant dans le choix des producteurs pour leur proximité, la relation entretenue et la qualité de leurs produits, que dans l'élaboration des menus, la prise en compte des régimes particuliers (aussi important que complexe à mettre en oeuvre) et l'adaptation à la demande (ex: formule pique-nique).

Les repas sont proposés dans une ambiance de table familiale et avec une « **bienveillance culinaire** » : soin, créativité des plats, utilisation de plantes aromatiques et fleurs cultivées au jardin ainsi que de plantes sauvages du parc.

La cuisine a mêlé cette année des saveurs très diversifiées, en fonction des sensibilités propres de nos cuisiniers (influence italienne et asiatique) tout en travaillant avec des produits locaux, frais et de saison.

La transformation des produits afin d'éviter le gaspillage alimentaire et de découvrir de nouvelles saveurs a également été très présente tout au long de la saison avec l'utilisation des fanes de légumes pour la confection de pestos, la transformation et conservation des excédents de nos producteurs et des fruits du parc.

Petite nouveauté : une nouvelle carte présentant l'origine des produits, traduisant cette démarche d'économie circulaire, est présentée dans la salle restaurant du Monastère. Conjointement, une attention toute particulière est portée par l'équipe lors de la rédaction du menu, s'assurant de mentionner l'origine des produits utilisés (provenance et distance).

La gestion demande donc beaucoup d'agilité. L'équipe reste vigilante et travaille activement à trouver des leviers et solutions pour l'avenir (augmentation du prix des prestations hébergements et restauration, diminution des charges énergétiques, recherche de subventions...).

La boutique a connu une bonne fréquentation avec 1688 ventes et 11 300 produits vendus pour un chiffre d'affaires de plus de 50k€ (augmentation par rapport à l'an dernier malgré un contexte de pouvoir d'achat tendu) laissant pour l'entreprise une marge finale d'environ 18%. L'organisation d'une permanence, avec la présence de Véronique au quotidien, contribue au succès de cet espace de vente qui se veut un soutien aux productions locales et un revenu complémentaire pour la SCIC.

Le résultat final déficitaire 55 966 € annonce un déséquilibre de l'activité 2023

L'accueil en séjour a enregistré plus de 6500 nuitées avec une ouverture du site de mi-mars à début décembre.

Le chiffre d'affaires est de 418.80 k€ HT, un montant inférieur à l'objectif annuel prudent que nous étions fixé de 450 k€ TTC pour une année équilibrée.

Le résultat négatif 2023 s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs défavorables à l'activité économique :

> le CA correspond à l'année de référence 2019 mais en décalage avec 2022 qui fut une année exceptionnelle en termes de fréquentation notamment due au report des séjours Covid.

L'inflation des matières premières

> L'inflation des énergies

> Les tarifs des accueils définis bien en amont de la prise en compte des différentes augmentations conjoncturelles... sentiment de subir (actions prévues dès 2024)

> La fluctuation des effectifs de certains groupes à la baisse - différence entre le devis signé et la facture finale.

souvent les groupes sont facturés au réel - phénomène nouveau du manque d'engagement (actions prévues dès 2024)

> Les locations de salles sont très souvent des leviers de négociation des responsables de groupes.

2.2 L'ÉQUIPE

Pour assurer l'ensemble des missions d'accueil: service, ménage, entretien, plonge, cuisine, commercial, administratif, vente, communication, entretien des jardins et animation de la vie woofing, l'équipe de salariée est passée à 16 personnes (7.5 ETP) au plus fort de la saison.

Frédéric, Stéphanie, Zohra (temps plein) et Lise-May (60 H/mois) sont en CDI.

Plusieurs salariés en CDD de 6 à 8 mois en 2022 sont revenus en 2023. Ainsi nous avons retrouvé Monika et Fatima, des fidèles, Alexandre et Véronique pour leur troisième année, ainsi que Pietro et Raphaël pour leur deuxième année. Nous avons également accueilli Alizé, Anne-Claire, Colin, Louise ainsi que Thibault. Juliette est de nouveau venue prêter main forte durant le fort de la saison.

Depuis décembre 2022, Zohra est en arrêt de travail. Nous sommes attentifs à l'évolution de ses problèmes de santé et gardons un contact régulier avec elle.

Caroline nous a accompagné une partie de l'année puis est partie vers de nouveaux horizons avant l'été. De nouveau un grand merci pour son implication et son approche où l'humain prime toujours !

Merci à l'ensemble de l'équipe pour sa coopération, disponibilité et investissement !

Equipe salariée 2023



2.3 LA VIE DE LA SCIC

Lors de la dernière Assemblée Générale, c'est à un conseil d'administration de 8 personnes que vous avez confié la suite du travail de mise en œuvre des orientations et de l'animation de la vie coopérative.

Un Conseil d'Administration qui s'est réuni à **9** reprises durant l'exercice 2023, composé de:

Nathalie Portaz – L'Âme des Simples, Lise-May Viment – Les Fleurs de May, Alain Vincent – SAS ACOPREV, Frédéric Sauvage, Michel Leclercq, Jean Jacques Magnan, Alexandre Cardin et Marguerite Lucas en tant que représentante de Valdequint.

Un projet tel que celui de la SCIC Nouveau Monastère, comme tout projet à dimension collective, se doit d'être vivant, mouvant, se renouveler et évoluer par la pluralité des visions de ses membres. Nous souhaitons avant tout nous retrouver autour de valeurs communes, avec une diversité d'expériences, d'approches, de regards, de compétences. C'est cette diversité là qui donne de la richesse et du sens aux notions de coopération et du collectif. Une diversité garante d'une approche plus représentative, juste et équilibrée.

Nous avons donc à cœur d'accueillir de nouvelles personnes pour venir étoffer et enrichir le Conseil d'Administration !

Evolution de la composition du Conseil d'Administration:

- Renouvellement de mandat en 2024 : Alain Vincent – SAS ACOPREV ainsi que Lise-May Viment – Les Fleurs de May
- Démission du mandat d'administratrice : Nathalie Portaz – L'Âme des Simples
- Candidature : Madline Rubin

Il est important de noter que la vie coopérative du lieu s'appuie sur la mobilisation de centaines d'heures de volontariat, qui se vivent comme un échange. Merci à tous !

Le projet de la SCIC se décline en plusieurs thèmes dont des groupes de travail appelés « Commissions » s'emparent, composés de membres du CA, de salariés, d'associés et personnes ressources.

SCIC Nouveau Monastère Les commissions de travail du CA

COMMISSION BIEN-ETRE



Assure le **suivi et le développement d'activités "bien-être"** au sein de la SCIC Nouveau Monastère et veille à un environnement propice au bien-être. Ceci grâce à des prestations d'acteurs du lieu conventionnés ou des interventions extérieures. Ses objectifs : Valoriser les atouts du lieu et du projet et permettre une pause douceur.

COMMISSION CULTURE



Crée et diffuse une programmation **culturelle** chaque saison, assure le suivi des événements avec les artistes et gère l'accueil de ces manifestations
EXPOSITIONS – CONCERTS – SPECTACLES
culture@le-monastere.org
expos@le-monastere.org
spectacles@le-monastere.org

COMMISSION STRATEGIE & DEVELOPPEMENT



Pose et analyse les questions liées à la stratégie de développement du lieu, rédige les **plans d'actions et de financement**, effectue les démarches de recherche de financeurs. Elle est le bras droit du CA et est composée uniquement d'administrateurs engagés dans le projet de développement.
strategie@le-monastere.org

COMMISSION BÂTI



Etablit les cahiers des charges et le chiffrage des **besoins en termes de restauration du bâti**, de **mises aux normes**, de **transition énergétique** et d'**amélioration de la qualité du lieu**. Elle est l'interlocuteur de nos partenaires « énergies » et des organismes de formation en bâtiment (Greta, Aplomb...). Elle est aussi notre représentant maîtrise d'ouvrage.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMISSION JARDINS



Veille à l'**entretien des espaces extérieurs** du Monastère et leur **valorisation**, elle suit le **projet des jardins** (création de parcours, interprétation, animation...), veille au **respect patrimonial** du lieu, et à la **protection de la biodiversité**. Le parc est labellisé Refuge LPO.
coordinations@le-monastere.org

COMMISSION ACCUEIL D'ACTEURS ECONOMIQUES



Elle a rédigé une **charte pour l'accueil d'acteurs** dont les activités économiques sont complémentaires à celle du centre d'accueil, elle prépare les contrats liant ces activités à la SCIC (bail, **convention**, règlement intérieur).

SCIC Nouveau Monastère 04 75 21 22 06
contact@le-monastere.org

MAJ mars 2023

En 2023 une nouvelle commission a vu le jour :

COMMISSION RICHESSES HUMAINES



- Réflexion sur les actions à mener en interne sur la prévention des risques (risques psycho-sociaux, ...)
- Possibilité d'accompagnement neutre lors de temps RH
- Pont entre les membres du CA et l'équipe salariée

★ Actions culturelles

L'Ancien Monastère présente depuis plus de 10 ans spectacles, concerts, expositions ... Les bénévoles de la commission culture peaufinent ainsi chaque année un programme culturel de qualité. Une dynamique qui renforce l'objectif de la société coopérative qui anime ce site d'exception : faire de ce lieu patrimonial de 9 siècles d'histoire un espace ouvert et vivant, ancré dans son temps et son territoire.

La **commission culture** interagit avec les artistes qui exposent et présentent du spectacle vivant. Elle poursuit les passerelles avec des acteurs culturels locaux et assure les accueils de spectacles et d'expositions.

Cette année encore les murs du Monastère ont pu être habillés de magnifiques Œuvres picturales et photographiques, que bon nombre de visiteurs.euses ont pu apprécier. Profitant parfois de la présence des artistes, de belles occasions d'aller à leur rencontre et d'en apprendre un peu plus sur leur démarche artistique. Quant à la musique, qui a toujours eu une place importante au sein du Monastère, nous avons eu la chance d'assister à d'intenses voyages jazzosphériques et polyphoniques.

La culture au sein de la SCIC Nouveau Monastère c'est aussi faire et partager ensemble, développer et consolider des partenariats. Créer des rencontres, des découvertes, de la mixité, s'ouvrir tout simplement. Et rien de tel que combiner l'essence de plusieurs organismes pour donner naissance à de belles soirées festives comme ce fut le cas lors de la soirée africaine du 10 juin 2023.

Programmée et développée par l'association Valdequint, en partie organisée au sein des locaux du Monastère, cette journée et soirée proposait une conférence musicale sur les instruments d'Afrique, suivi d'un repas Africain "Mafé Sénégalais" cuisiné par l'association La Trame et d'un concert de BalaFoli Collectif. Un beau témoignage de ce que peut offrir l'effervescence collective à travers ces partenariats porteurs de sens.

Cette année à également été l'occasion d'une **expo/rencontre** qui proposait de **parcourir les paysages de la vallée de Quint à la découverte des cabanons**. A partir des photographies de Bernard Fort, les habitants interrogés par l'ethnologue Caroline Fontana, nous ont partagé leur connaissance du patrimoine et de l'histoire de la vallée. L'occasion de découvrir l'évolution des pratiques agricoles, l'architecture, l'histoire du Diois et sa relation avec les territoires voisins.

Enfin, à l'aube de l'automne, **l'ancien Monastère de Sainte-Croix a ouvert ses portes**. L'occasion à toutes et tous de venir découvrir ou redécouvrir le Monastère, comprendre le fonctionnement de la SCIC, rencontrer les salariés, les bénévoles, les administrateurs, bref, ceux qui font vivre le lieu tout au long de l'année. Un moment fort à réitérer et à inscrire dans le temps ? Ce fût un plaisir pour nous de vous rencontrer et partager ce temps, qui s'est prolongé dans la soirée autour d'un repas d'automne et en musique avec l'orchestre chansonnier cyclo itinérant Les Oiseaux de Trottoirs. Vibrant et vivant !

Le Monastère a accueilli pas moins de **5 résidences** d'artistes cette année. Parmi elles, **Sammy Decoster et**



Baptiste Rellat avec **Prélude de Pan de Giono** et que nous aurons la chance de retrouver sur la scène centrale du Festiwild le 28 septembre 2024 à Ste Croix.... Le **ASÄ trio** nous a également régalé de vocalises et de chants européens collectés et réinterprétés avec une belle sortie de résidence. Ces trois jeunes filles ont eu un succès incontestable ! Moment très fort également avec la **cie froter frapper et le projet OUT**... entre 6 et 10 musiciens faisant du lien avec les oubliés de la sociétés et les sans papiers ...musique...poésies



et rencontres insolites au programme.

La nouvelle programmation pour la saison 2024 est finalisée et s'annonce plus que savoureuse ! Pour autant, la commission a besoin de renforcer son équipe qui a connu des mouvements de personnes ressources en 2023. Alors si vous souhaitez la rejoindre, n'hésitez pas !

★ En route vers la transition énergétique !

La **commission bâti** est en veille sur tous les sujets liés au bâti (travaux, entretien, sécurité, formations, ...) et intervient en lien avec le directeur et le chargé d'entretien sur de menus travaux, sur la coordination avec des centres de formation bâti, sur la réflexion d'aménagements.

Le conseil d'administration a validé, après étude des dossiers, les projets de chaudière bois décheté porté par la SCIC DWATTS et le projet d'ombrières photovoltaïques portées par la SAS ACOPREV.

Ces validations ont permis d'engager des dépôts de permis dans le second semestre de l'année , les travaux ont démarré en cette fin d'année 2023 et se poursuivront jusqu'à la fin du printemps 2024.

★ Jardins

La **commission jardins** intervient sur des temps ponctuels de désherbage, entretiens, et est en veille sur les aménagements du parc, les réflexions sur les différentes plantations en lien avec l'histoire du lieu, la préservation de la biodiversité et du paysage(l'Ancien Monastère de Sainte-Croix est refuge LPO depuis 2022) et l'utilisation des espaces.

Le projet global pour l'aménagement et la valorisation des jardins est en chemin et a connu de belles avancées grâce à la mobilisation de sympathisants, salariés, wwoofeuses et bénévoles.

Pour rappel, l'intention est de valoriser les différents espaces de parcs du Monastère. En résumé : mieux intégrer, végétaliser et ombrager le parking, créer un parcours fluide entre les 3 zones définies et des boucles pour cheminer dans les jardins.

Une première boucle est en cours de réalisation avec des aménagements et une démarcation permettant le cheminement le long du mur ouest du parc

La dynamique du Wwoofing nous apporte une bonne aide à l'entretien des différents jardins et parc du lieu, du lien sur la vallée avec les agriculteurs, les habitants. Toujours de très belles rencontres, également une oxygénation pour l'équipe très appréciée.

Une **vingtaine** de wwoofeuses et wwoofeurs (en moyenne 2 par semaines de mi-mars à décembre) se sont succédés, soit 320 demi-journées de travail dans les jardins, de cueillette ou de transformation de plantes et fruits pour la cuisine.

La notion d'échange et de découverte fait partie de la charte du wwoofing et est très importante dans l'accueil que nous réservons à nos wwoofeurs. Ils participent régulièrement à des chantiers chez des personnes du village et des agriculteurs de la vallée, ils sont invités aux ateliers et visites guidées de Lise-May Viment sur le site et ont la possibilité de découvrir les activités des producteurs locaux. Enfin, ils ont la chance en saison, de rencontrer une équipe de 16 salariés avec qui ils peuvent partager de nombreuses discussions (quelquefois très animées et tardives) et parfois de participer à la vie collective et aux animations de nos clients.

Le partenariat sur les jardins se poursuit avec Les Fleurs de May. En contrepartie de la mise à disposition d'espaces pour développer son activité de création de produits (tisanes, sirops, alcoolatures), de visites guidées et d'ateliers autour des plantes, elle donne un temps important (400h/an) sur l'entretien et la valorisation du jardin ethnobotanique au Monastère.

Lise-May combine son temps avec une petite partie salariée (60h/mois) pour participer au développement des jardins et coordonner les interventions sur les jardins (chantiers collectifs, bénévoles, salariés, wwoofeurs, lien avec les cuisines) et la commission jardins.



★ Bien-Être

La commission bien-être qui assure le suivi et le développement des activités bien-être sur la SCIC Nouveau Monastère a fait une pause sur cette année 2023.

Cependant, les **demandes de massages** ont été nombreuses et ce soin bien-être a été apprécié par les hôtes. Fanny Mazure et Lise-May VIMENT, en convention avec la SCIC Nouveau Monastère, proposent ce service, en priorité pour les clients du Monastère mais accueillent également des personnes extérieures aux groupes.

La commission Bien-être va être réactivée en 2024 et a besoin de nouvelles volontés !

★ Richesses Humaines

Cette année, une nouvelle commission a vu le jour, la commission Richesses Humaines. Elle est née d'une réflexion portée par une salariée sur la notion de considération et valorisation du travail au sein du Monastère (à la fois par et auprès des clients, ainsi qu'entre salariés). De nombreuses autres thématiques ont été évoquées (valorisation des salariés et métiers, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, continuer le travail sur l'utilité sociale déjà mené), il a donc fallu, comme au commencement de chaque commission, réfléchir à sa raison d'être, au sens qu'on souhaiterait lui donner.

Après de nombreux échanges entre les membres de la commission (à l'heure actuelle composée de salariés et membres du CA), cette commission aura plusieurs portées :

- Elle aura pour mission de faire un pont entre toute l'équipe salariée et les membres du Conseil d'Administration.
- Elle sera chargée d'effectuer une veille et un travail de fond quant-à la prévention des risques (risques externes, internes, violences, stress, ...). Déterminer les risques, se baser sur l'existant, réfléchir si besoin à des actions pour les prévenir (formations, informations, temps de rencontres, analyse de pratiques, ...), ...
- Un ou une membre pourra être sollicité pour venir accompagner de manière neutre un temps RH.

2.4 BILAN CHIFFRÉ

Evolution de l'activité chiffrée de la SCIC Nouveau Monastère HT

Globalement, l'année 2023 a enregistré **5456 nuitées en séjours de groupes** (contre 6500 en 2022 et environ 6000 nuitées en 2019), générant un **chiffre d'affaires de 418 775 €** qui comprend également **47 107 € de vente de marchandises (via la boutique vitrine du terroir et buvette)**.

Les charges variables (achats, charges énergie, etc.) ont de fait augmenté en proportion nécessaire pour couvrir l'augmentation d'activité :

Les **matières premières pour la cuisine** représentent un coût de **64 206€** et **l'achat de marchandises pour la boutique** un coût de **29 677€**. Avec un stock de marchandises valorisé à déduire pour **4 767€**.

Les charges de fonctionnement (hors salaires), se sont élevées à **100 264€**.

Le poste des **impôts et taxes** est en augmentation de 2 558 € soit + 43,3 % , elle comprend la **taxe d'apprentissage**, la **formation continue** et la **taxe foncière** reprise par la SCIC, celle-ci est en augmentation.

Les besoins en ressources humaines ont représenté **206 212 €** (- 7% / 2022) **de salaires et 40582€** (- 13.7%/2022) **de charges sociales**.

Ils comprennent les différents contrats CDI, les contrats longs CDD avec avenants et des contrats courts ,la rupture conventionnelle de Caroline Ligouy.

La **dotation aux amortissements** a représenté **36 463€** en rapport avec les investissements réalisés cette année (achat véhicule et matériel cuisine) + la part d'investissements structurels des années précédentes. Elles sont stables.

Parmi les subventions d'exploitation, on retrouve **2500€ d'aide à la création artistique par le département de la Drôme** pour la résidence « Le Jardin Imaginaire » de la compagnie Estrella, et depuis 2022 suite à changement comptable, la **quote-part de la subvention régionale pour 8 664€** (qui n'est plus inclus dans les produits exceptionnels).

Après dotations aux amortissements et provisions réglementaires et justifiées, le **résultat d'exploitation** ressort à - **54 K euros**.

Le **résultat financier** est de - 2 910€. Il comprend les intérêts d'emprunt et de titres participatifs.

Ainsi, après résultats financier et exceptionnel, le compte de résultat fait apparaître un **résultat net déficitaire** de - **55 966€**.

Intérêts au capital versés au cours des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons n'avoir distribué, au titre des trois derniers exercices, aucun dividende.

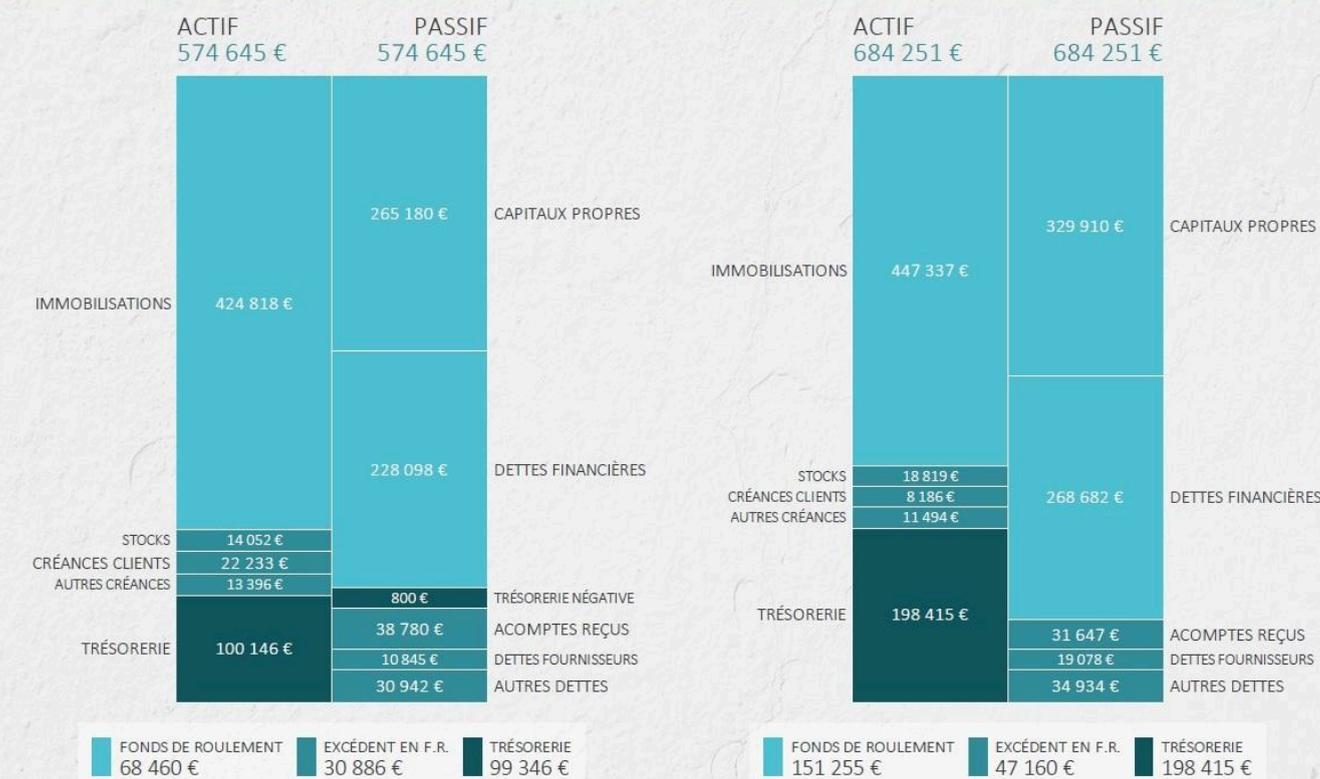
Rapport sur l'activité des filiales

Notre société ne possède aucune participation représentant plus du vingtième du capital social d'une autre entreprise.

BILAN ET ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE

BILAN AU 31/12/2023

BILAN AU 31/12/2022



Au global, la **trésorerie générée** par la structure est de **-27 167 €** sur l'exercice 2023 (résultat de - 54 966 € + charges et produits n'ayant pas entraîné de sortie de trésorerie, soit les dotations aux amortissements et la quote part de subvention viré au résultat). C'est la capacité d'autofinancement de la structure.

En déduisant les remboursements en capital de 1100 €, cela porte la **trésorerie disponible à -28 267 €**.

Déduit ensuite des besoins de remboursement du capital emprunté pour 40 584 €, et d'investissement à hauteur de 13 193 €, le **solde de trésorerie au 31.12.2023 était de 99 346€**.

La trésorerie est à suivre de près avec le **remboursement du PGE** qui à démarré en 2024.

2.5 RÉSEAU ET PARTENARIATS

Dans l'esprit de la coopérative apprenante plusieurs actions formations - informations ont été menées, initiées :

Une formation " bienvenue en SCIC" a été mise en place à l'ancien monastère par Sacha Guilherault de l'URSCOP. Plusieurs structures coopératives drômoises ont pu faire bénéficier à leurs salarié(e)s ou sociétaires pendant ces deux journées. Etaient présents la SCIC DWATTS, La SCIC LA CARLINE, LA SCIC La Fabrique De Poteries De Cliousclat et la SCIC Nouveau Monastère avec 5 représentants (4 salariés et 1 administrateur)

Fin septembre, nous avons eu le plaisir de co-organiser et d'accueillir **un séminaire autour de la transition et la transmission** dans les scops et scics. Séminaire co-animé par deux coopératives d'activités (Coopaname et Manucoop), la scop Ardelaine et la Scic Nouveau Monastère. Au programme de ces deux journées , réflexion, témoignages et échanges de pratiques.

Représentation - Réseaux - Partenariats

Comme contribution à sa dynamique coopérative la SCIC a poursuivi sa démarche de partenariats et de réseaux :

La SCIC, par l'intermédiaire de son directeur, est représentée dans différentes instances régionales comme réseau des hébergeurs SCOP avec des rencontres trimestrielles pour échanger sur nos problématiques respectives et réfléchir aux leviers à mettre en place face à la situation conjoncturelle et aux problématiques d'emplois... Nous sommes engagés à s'ouvrir aux mouvements d'autres acteurs du territoire comme ceux de la Biovallée, DWATTS ou ACOPREV, à travailler sur l'avenir de nos territoires.

Mouvement coopératif

Il est intéressant de rappeler que le mouvement des SCOP et SCIC progresse, et nous participons à son essaimage ainsi qu'à la connaissance des mouvements coopératifs d'autres pays d'Europe.

Le mouvement national et régional se structure et réaffirme les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire pour répondre aux défis actuels notamment via des actions de plaidoyer.

Cooproutte : les routes européennes de la coopération

Initié par Ardelaine, coopérative ardéchoise amie, le programme appelé «COOPROUTE» vise à créer une route européenne des coopératives. Les volontaires des coopératives participantes de Rhône-Alpes ont organisé des voyages d'études depuis 6 ans à la rencontre d'initiatives coopératives à travers l'Europe.

Durant l'année 2023, La scic a participé à la construction d'un voyage coopératif "apprenant" en Belgique. Nous étions structure support sur le côté ressources locales belges à visiter et sur l'aspect logistique du voyage (hébergements, restauration, déplacements...). Ce voyage de 5 jours à réuni 18 personnes et nous a permis de rencontrer , d'échanger avec une douzaines de coopératives, d'instances internationales à Bruxelles et en Flandre. Nous en avons profité pour rencontrer, sur place, WISPER avec qui nous sommes en partenariat et qui occupent l'ancien monastère durant 3 semaines chaque mois de juillet pour y distiller ses stages culturels et artistiques.

3. Perspectives et Orientations

3.1 PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ

Les perspectives en termes de remplissage pour cette saison sont plutôt réjouissantes avec un planning déjà bien rempli et un nombre et montant de devis jamais atteint. Le taux de transformation de devis est de l'ordre de 69 %

Au début mars, nous en étions à 73 % de l'objectif prévisionnel de chiffre d'affaire 2024 que nous nous sommes fixés pour l'année (450k€ TTC) au regard des séjours réservés et 114 % en ajoutant les devis en cours. De quoi espérer une année équilibrée si tant est que les achats et les charges ne s'alourdissent pas démesurément.

Plusieurs leviers sont envisagés, voire déjà engagés pour faire face à cette inflation :

- **Prévoir une augmentation conséquente sur les demandes de séjours 2025**, de l'ordre de 10 à 15 % sur les tarifs de cette année. Cette augmentation possible sur les nouveaux groupes, sera atténuée sur les habitués par un système de remise différenciée
- **Pour lutter contre la fluctuation des effectifs**, nous nous orientons vers une politique commerciale plus serrée, plus dure ... Paiement au maximum sur les bases de devis signés quand les effectifs sont inférieurs à ce qui était annoncé. Travail avec les groupes pour les inciter à prendre des assurances annulation.
- **Travail avec les groupes sur la notion d'engagement** : de leur structure vers la Scic et de leurs stagiaires ou participants vers leurs structures . A leur niveau, les inciter fortement à demander des acomptes pour toute demande de participation en précisant que cet acompte sera automatiquement perdu en cas de désistement.
- **Revoir les menus et leurs compositions** : 1 repas carné et un plateau de fromages sur 3 sur les séjours longs (semaine). Demandes complémentaires possibles à la carte contre supplément de prix par personne facturé.
- **Réflexion sur la mise en place de repas froids** quelques midi demandant moins de personnel.
- **Evolution de l'offre boissons** : Le 1/4 de vin par personne et par repas ne sera plus automatique. Possibilité d'achat au verre, au pichet ou à la bouteille sur demande. Café expresso également sur demande
- **Pistes à l'étude de la mise en application de la licence IV** : possibilité de vendre des apéritifs ou digestifs ...
- **Développement de l'offre de repas restaurant** ouvert sur l'extérieur et communiqués via les réseaux sociaux (en place ce mois d'avril sur 2 à 3 journées/semaine) sur les périodes creuses ou ailes de saison.
- **Développement d'événements de dernière minute** comme le 4 novembre dernier mêlant repas et spectacle des oiseaux de trottoirs ont ramené plus de 200 personnes et généré de la recette.
- **Décalage des début de saison**: au regard des demandes parsemées, des coûts de chauffage, des besoins en personnel aléatoire... réflexion sur une concentration des accueils sur période avril- novembre.
- **Remise en place des formules gestion libre** lorsque l'équipe fixe est au minimum en début et fin de saison.
- **Travail pour augmenter le capital social de la Scic**. Relance auprès des producteurs, des fournisseurs, des utilisateurs pour qu'ils souscrivent des parts ou qu'ils ré-abondent au capital et qu'ils invitent des proches à devenir sociétaires.
- **Travail sur des appels à projet et recherche de financements** générant des subventions.
- **Offre énergie aux bornes de recharge** : Réflexion sur la facturation du coût de recharge électrique de voitures.
- **Masse salariale** : contrat au plus justes / aux besoins

La direction, à l'automne, a rencontré les groupes les plus importants pour s'inquiéter des impacts de l'inflation sur leurs structures, que ce soit en France ou à l'étranger. Nous avons évoqué ensemble notre problématique les actions envisagées et avons réfléchi au cas par cas sur les leviers possibles et acceptables pour les deux parties.

Nous avons continué la **formalisation de partenariats** de long terme avec l'école des plantes de Paris, l'association AMI, le conservatoire de musique de Lyon...

Afin de **continuer d'agir pour la transition écologique**, une réflexion de fond a été et continue d'être menée, notamment à travers le **Fond Tourisme Durable**. Cette initiative soutient la réalisation d'un diagnostic environnemental et de potentiels financements d'investissements et/ou d'études à mener. A ce jour un certain nombre d'actions ont été relevées, telles que: robinet thermostatique (régulation de la consommation de chaque radiateur) ... broyeur pour le jardin, achat boîtes plastiques réutilisables pour pique nique, achat de rideaux thermiques, nettoyage vapeur, entre 40 et 80% financée par l'ADEME. D'une part cela demande des investissements certes, mais qui sont grandement aidés et vont générer des économies au quotidien...

Cette démarche s'articule avec une réflexion menée sur des écogestes à développer au sein des pratiques à la fois de nos hôtes mais également de l'équipe salariée (favoriser dans la mesure du possible l'utilisation de produits ménagers naturels, porter une veille sur la consommation d'eau, achat vrac, tri et limitation des déchets, ...

D'autre part, **un travail de fond et progressif est réalisé auprès des groupes** que nous accueillons, notamment **sur la génération et la gestion des déchets, la réduction du gaspillage alimentaire, ...** Dans ce sens, **une charte a été développée et signée** par exemple avec l'Université de Liverpool. (la vie au sein du Monastère : respect autour du bruit, salariés, gestion déchets ...

En attendant le début de la pleine saison, **l'équipe se façonne**, bientôt prête à rejoindre Frédéric, Stéphanie et Lise-May. Nous retrouverons des fidèles, Monika, Fatima et Véronique. Pietro reviendra nous ravir les papilles pour sa 3eme année, ainsi que Louise qui entamera sa deuxième année parmi nous. A noter avec joie le retour de deux personnes qui ont déjà travaillé au Monastère : Willie (en cuisine) et Arielle (polyvalente) ! Bon retour parmi nous !

Anne-Claire, Alizé, Colin et Thibaud ne reviendront pas cette année, partant pour de nouveaux projets ! Tout comme Raphaël et Alexandre, après respectivement deux et trois années passées à nos côtés.

Bon retour pour celles et ceux qui arrivent, et une très belle continuation à celles et ceux qui partent pour de nouveaux horizons !

Encore merci à toutes et tous !

3.2 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2022 la SCIC a ajouté à ses orientations un engagement dans une transition énergétique avec pour projets notamment la mise en place d'un système de chauffage performant et écologique (chaudière à bois déchiqueté) et des panneaux photovoltaïques pour de la production et l'auto-consommation électrique.

La mise en œuvre de la transition énergétique se poursuit. La structure qui accueillera la chaufferie à bois déchiqueté (qui remplacera notre chaudière fuel) est prête et le terrassement a été finalisé, permettant une imbrication élégante dans le décor.

Les travaux pour l'installation des ombrières et panneaux photovoltaïques pour la production électrique ont eux aussi bien avancé.

4. Communication

Le **site internet** www.le-monastere.org est toujours très visité avec également les sites où nous sommes référencés. La **nouvelle visite virtuelle** en page d'accueil rencontre un vif succès. **Guillaume Fulchiron**, qui en est le créateur, a depuis conquis des prospects comme le Conseil Départemental de la Drôme et celui de l'Ardèche mais également des architectes qui font appel à son savoir-faire après avoir visité cette découverte en 360 ° ...

Une **lettre d'information** saisonnière a été adressée à l'ensemble des sociétaires.

Le **programme culturel** est diffusé dans toutes les bonnes adresses du Diois et du Val de Drôme, l'information des spectacles et expositions est relayée par les sites www.ladrometourisme.com, www.diois-tourisme.com, le Journal du Diois, la feuille de Quint et sur ensembleici.fr, ainsi que par ses partenaire RDWA et l'Office de Tourisme du Pays Diois.

Un effort particulier de **mailings** auprès de tous les associés, partenaires, clients, bénévoles, visiteurs inscrits, a été mené afin de les informer sur les ateliers plantes, expositions, vernissages, spectacles et autres événements du Monastère.

Les événements sont annoncés sur la **page FB** de l'ancien monastère qui compte plus de **1000 adeptes...**

5. Projet de résolutions de l'Assemblée Générale

1^{ère} résolution : approbation sur la finalité d'intérêt collectif de la société

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la finalité d'intérêt collectif de la société, approuve celui-ci et tous les actes accomplis.

2^{ème} résolution : approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2023

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3^{ème} résolution : affectation du résultat et montant des réserves

L'assemblée décide d'affecter à un compte de Report à nouveau le résultat déficitaire de l'exercice 2023, soit – 54 966 euros.

4^{ème} résolution : valeur de la part, remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé

Il est rappelé qu'en cas de demande de remboursement anticipé de parts, les remboursements s'appliquent conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts et selon les modalités convenues en Conseil d'Administration du 17 mai 2016.

Rappel des modalités du Cas n°2 : quand le montant à rembourser est supérieur à 100 euros mais inférieur à 5% du capital détenu à la date de la demande, alors 50% des parts demandées sont remboursées suite à l'assemblée de l'exercice qui suit la demande ; et les autres 50% de parts remboursées suite à l'assemblée de l'année suivante.

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mme Lieve Decuber**, domiciliée à HOLSBECK Belgique, par mail en date du 25 août 2022, d'être remboursée par anticipation de **3 parts sociales**. 2 parts ont été remboursées en 2023 et la Scic décide d'effectuer le remboursement du reste des parts, soit 1 part de 100 euros suite à l'AG 2024. Cette personne sort du sociétariat de la Scic.

5^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mr Fons Feyaerts**, domicilié à HOLSBECK Belgique, par mail en date du 25 août 2022, d'être remboursée par anticipation de **3 parts sociales**. 2 parts ont été remboursées en 2023 et la Scic décide d'effectuer le remboursement du reste des parts, soit 1 part de 100 euros suite à l'AG 2024. Cette personne sort du sociétariat de la Scic.

6^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mr Michel MOUCHBAHANI**, domicilié à Lyon, par courrier en date du 20 octobre 2022, d'être remboursé par anticipation de 8 parts sociales. 4 parts ont été remboursées en 2023 et la Scic décide d'effectuer le remboursement du reste des parts, soit 4 parts de 100 euros suite à l'AG 2024. Cette personne sort du sociétariat de la Scic.

7^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mr Jean-Claude MENGONI –Menuiseries pour auto-constructeurs**, domicilié à Lyon, par mail en date du 18 janvier 2023, d'être remboursé par anticipation de 8 parts sociales. 4 parts ont été remboursées en 2023 et la Scic décide d'effectuer le remboursement du reste des parts, soit 4 parts de 100 euros suite à l'AG 2024. Cette personne sort du sociétariat de la Scic.

8^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mme Dominique Zahnd**, domiciliée à Die, par mail en date du 9 février 2023, d'être remboursée par anticipation de 3 parts sociales. 2 parts ont été remboursées en 2023 et la Scic décide d'effectuer le remboursement du reste des parts, soit 1 part de 100 euros suite à l'AG 2024. Cette personne sort du sociétariat de la Scic.

9^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de **Mr Etienne Zahnd**, domicilié à Die, par mail en date du 13 février janvier 2023, d'être remboursé par anticipation de 3 parts sociales. 2 parts ont été remboursées en 2023 et la Scic décide d'effectuer le remboursement du reste des parts, soit 1 part de 100 euros suite à l'AG 2024. Cette personne sort du sociétariat de la Scic.

10^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande du collectif **Ouishare**, domicilié à, par mail en date du 13 février 2023, d'être remboursé par anticipation de 5 parts sociales, décide d'effectuer le remboursement des 50% de parts, soit 3 part de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et le complément suite à l'AG 2025.

11^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de monsieur **Alain Guillet**, domicilié à Lus-la-Croix Haute, par courrier en date du 15 février 2024, d'être remboursé par anticipation de 4 parts sociales sur les 5 parts qu'il détient. La Scic décide d'effectuer le remboursement de 2 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et 2 autres suite à l'AG 2025.

12^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de monsieur **Bruno Robinne**, domicilié à Saint -Andéol-en-Quint, par courrier en date du 2 février 2024, d'être remboursé par anticipation de 10 parts sociales sur les x parts qu'il détient. La Scic décide d'effectuer le remboursement de 5 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et 5 autres suite à l'AG 2025.

13^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de madame **Anne-Thérèse Robinne**, domiciliée à Saint -Andéol-en-Quint, par courrier en date du 2 février 2024, d'être remboursé par anticipation de 10 parts sociales sur les x parts qu'il détient. La Scic décide d'effectuer le remboursement de 5 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Et 5 autres suite à l'AG 2025.

14^{ème} résolution : suite à Décès transformation de part en don

L'assemblée a pris connaissance de la demande de la famille de Madame Isabelle PERRACHON, suite au décès de cette dernière le 24/07/2023.

Par courrier en date du 20 mars 2024, il nous est demandé de transformer cette part de 100 € en don.

15^{ème} résolution : approbation d'un règlement intérieur. (voir pièce annexe)

16^{ème} résolution : agrément de nouveaux sociétaires

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration accepte les candidatures au sociétariat, des demandeurs de ce jour selon la liste présentée et jointe au procès-verbal.

17^{ème} résolution : renouvellement de mandat de membre du conseil d'administration

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **Mme Lise-May Viment** et décide de renouveler en qualité d'administratrice **Mme Lise-May Viment**, domiciliée à Sainte Croix, pour un mandat de 3 exercices.

18^{ème} résolution : renouvellement de mandat de membre du conseil d'administration

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **Mr Alain Vincent** et décide de renouveler en qualité d'administrateur **Mr Alain Vincent**, domicilié à Sainte Julien en Quint, pour un mandat de 3 exercices.

19^{ème} résolution : élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE ayant reçu sa candidature décide d'accepter la candidature en qualité d'administratrice de **Mme Madline RUBIN**, domiciliée à Soyans, pour un mandat de 3 exercices.

L'administratrice susnommée certifie n'être soumise à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

20^{ème} résolution : élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE ayant reçu sa candidature décide d'accepter la candidature en qualité d'administrateur de _____ pour un mandat de 3 exercices.

L'administratrice susnommée certifie n'être soumise à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

21^{ème} résolution : élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE ayant reçu sa candidature décide d'accepter la candidature en qualité d'administrateur de _____ pour un mandat de 3 exercices.

L'administratrice susnommée certifie n'être soumise à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

22^{ème} résolution : départ du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration informe qu'il a reçu, par écrit en date du 19 janvier 2024, une demande de démission de **Mme Nathalie Portaz** du conseil d'administration au jour de l'AG. Cela entraîne de fait un non renouvellement **pour son mandat de présidente**. L'Assemblée Générale des associés de la Société NOUVEAU MONASTERE acte cette demande.

23^{ème} résolution : pouvoir pour les formalités jour de l'AG

24^{ème} résolution : pouvoir pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'un original ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Rapport voté en Conseil d'Administration le 25 mars 2024.

Nous souhaitons que ce rapport complet emporte votre approbation et que vous voudrez bien donner au Conseil quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Conseil d'Administration.